

FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE : UN OBJECTIF LOIN D'ETRE ATTEINT !

Depuis 2 ans, le Conseil général encourage les propriétaires à rénover leur habitation pour réduire leurs factures d'énergie. Cet objectif, nous le partageons, d'autant que nous avons nous-même imaginé ce dispositif. Mais force est de constater que les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Il y a 2 ans, l'objectif était d'accompagner 1 300 propriétaires à faire des travaux leur permettant de réduire de 25% leur consommation d'énergie. Deux ans plus tard, un peu moins de 300 ménages ont reçu cette aide. Et lorsque l'on se souvient que cet objectif valait jusqu'au 31 décembre de cette année, nous ne pouvons qu'être inquiets de cette faible réussite d'une politique volontariste.

Pourtant, depuis 2 ans, les crédits sont là et nous sommes tous mobilisés pour informer les habitants de nos cantons. Sur nos territoires, des communautés de communes viennent compléter les aides de l'Etat et du Conseil général. Manifestement, le problème est ailleurs.

Nous en voulons pour preuve que ce programme, qui existe partout en France, n'atteint pas les objectifs initiaux même si les résultats sont meilleurs ailleurs que dans la Somme. La crise économique est passée par là, les impôts ont augmenté, le pouvoir d'achat a baissé, le chômage explose et la confiance disparaît.

Toutes ces causes, nous les connaissons et nous les comprenons, nous qui sommes des élus de terrain, confrontés aux difficultés que vivent les habitants de nos cantons.

Mais au-delà de ces causes nationales, nous nous interrogeons sur le retard du département de la Somme. Nous avons proposé des mesures d'assouplissement. Elles ont été rejetées par la majorité qui ne voulait pas faire confiance aux artisans. Cette méfiance permanente vis-à-vis des acteurs économiques est dommageable.

Cette majorité préfère avoir recours à des urbanistes lillois pour conseiller les habitants. Si les résultats étaient là, nous n'aurions rien à redire. Mais le bilan montre que ce choix n'a rien amélioré. Et quand on se souvient que ce choix représente une dépense de 1,2 million d'euros, il y a de quoi s'inquiéter de l'efficacité de cette option. Et que dire d'une comparaison entre cette dépense et les 150 000 € d'aide donnée aux propriétaires. Le compte n'y est pas !

Pendant ce temps, les artisans du bâtiment souffrent. Comment peuvent ils recruter des apprentis ? Comment peuvent ils recruter des ouvriers ? Comment peuvent ils participer au redressement économique de notre département ? Et ce n'est pas la hausse de la TVA sur les travaux dans les logements qui va améliorer les choses.

L'agence nationale d'amélioration de l'habitat, qui porte ce programme à l'échelon national, doit apporter des aides plus importantes. Tant mieux ! Cela fait juste deux mois que nous attendons le décret du gouvernement. Deux mois de perdu ! Mais cela ne doit pas empêcher les propriétaires de préparer leur dossier.

Pour nous, permettre aux propriétaires de réduire les factures d'énergie, donner du travail aux artisans, anticiper les futures hausses des tarifs d'électricité, du gaz ou du fuel, et participer à la protection de notre planète, sont des objectifs que nous faisons nôtres. Par contre, nous sommes pragmatiques et réalistes. Aussi, au Conseil général, nous plaiderons pour davantage de simplicité et moins de rigidité idéologique.